

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du Jeudi 29 juin 2017</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 22 juin 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 29 juin à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 07</p> <p>Votants : 10</p> <p>Délibération n°D_2017_06_29_04</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, M. Philippe Marguerie, M. Jean-Luc Barthod, M. Alain Cartier, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Raphaëlle Cons à M. Philippe Marguerie, Mme Nathalie Venancio à M. Patrick Falcoz, M. Julien Verdier à M. Alain Chamosset Absent excusé : M. Aurélien Chainé Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Patrick Falcoz est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Réseau télécommunication – Sous Perron (opération n°16/606/CO/FTH)

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de prévoir des travaux sur le réseau de télécommunication Sous Perron. Il présente le devis n°16/606/CO/FTH du 13 avril 2017 et le plan correspondant transmis par Energie et Services de Seyssel.

Il précise que la facture définitive sera établie avec les prix unitaires définitifs obtenus, suite à mise en concurrence, et en tenant compte des quantités réellement employées et constatées sur le terrain.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

* **APPROUVE** le devis n°16/606/CO/FTH du 13 avril 2017 présenté par Energie et Services de Seyssel, à savoir :

Montant total H.T. :	99 257.37 €
TVA 20.00% :	19 851.47 €
Montant total T.T.C. :	119 108.95 €

* **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires au dossier.

* **DIT** que la facture définitive sera établie avec les prix unitaires définitifs obtenus, suite à mise en concurrence, et en tenant compte des quantités réellement employées et constatées sur le terrain.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 30 juin 2017</p> <p>Et de la publication le 30 juin 2017</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 30 juin 2017</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>
--	--



Handwritten signature of Alain Chamosset over the stamp.



Handwritten signature of Alain Chamosset over the stamp.